



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2009

Auteur: Sabine GUEBLI

Date: 01/07/2009



Le 28 juin 2009, à 14h30, s'est tenue, à Nandy (77) l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'association Césarine.

Etaient présentes :

- > Sabine GUEBLI
- > Delphine HALLE
- > Sonia HEIMANN
- > Aline MARTIN-PLANCHE
- > Karine SIZGORIC
- > Isabelle BIANCHI
- > Julie BRAU
- > Amandine CHARBONNIER
- > Elizabeth DELEUZE
- > Michèle MAES
- > Elodie RAYNAL-MELCHY
- > Virginie BOURQUIN

Absents représentés :

- > Claire SEYFRITZ, représentée par Sabine GUEBLI
- > Sophie EULACIA, représentée par Elodie RAYNAL-MELCHY
- > Michel PRUNET, représenté par Delphine HALLE
- > Karin RUCKEBRUSCH, représentée par Delphine HALLE

Absentes non représentées

- > Myriam AGRAM-POTTIER
- > Marianne COMPS
- > Gaëlle DE ANDRADE
- > Stéphanie FALZONE-SOLER
- > Cécile LOUP
- > Claire DERAM

Etait présent, mais ne participant pas aux votes :

- > Sylvain CARPENTIER

Le Quorum requis étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement statuer sur les points portés à sa connaissance.

Sabine GUEBLI est désignée secrétaire de séance.

1. Rapport moral 2008

Lecture du rapport moral par Delphine HALLE.

Question : à qui va-t-on adresser la demande de subvention ?

Réponse de Sabine : au ministère de la Santé, qui semble être le ministère le plus approprié.

Le rapport moral est soumis au vote :

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2. Rapport financier 2008

Lecture du rapport financier par Sonia HEIMANN

Aucune question n'ayant été posée concernant le rapport financier, celui-ci est soumis au vote :

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

3. Questions diverses

Intervention de Karine sur l'image actuelle de Césarine auprès des acteurs de la santé, qui est vue comme une association sérieuse avec un discours modéré.

Question : la liste professionnelle existe-t-elle toujours ?

Réponses de Karine et Sonia : la liste professionnelle a été fermée en octobre 2008, car elle n'était pas utilisée et ne représentait pas un intérêt réel.

Intervention de Karine sur la collégialité des écrits de Césarine (fonctionnement du forum de travail) ; rappel sur qui porte la voix de Césarine.

Intervention d'Aline sur la déformation du discours émis par Césarine.

Intervention de Karine, Sonia, Delphine, Aline et Sabine sur l'activité au sein du forum de travail.

Question : Quel est le statut des quasi-modo ?

Réponse de Sonia : sur le statut de quasi-modo.

Question de Césarine aux membres du forum de travail : comment améliorer l'accueil du forum pour que les nouvelles puissent trouver leurs places rapidement ?

Discussions sur la question.

Propositions sur une nouvelle newsletter sur le forum public.

Question de Virginie : est-ce que les dons à l'association peuvent être déduits des impôts ?

Réponse d'Aline : non pour qu'un don à une association soit déductible des impôts, il faut que celle-ci soit reconnue d'utilité publique, or, hormis d'autres conditions, la première condition serait que Césarine compte au moins 200 adhérents, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Question de Michèle : peut-on encore plus mettre en avant l'association sur le forum public pour recruter encore plus de monde ?

Réponse de Delphine : oui, nous allons y réfléchir via le forum de travail.

Question de Virginie : peut-on proposer une adhésion à toute nouvelle sur le forum public via le message de bienvenue ?

Réponse de Sonia et Delphine : oui, très bonne idée, lançons un sujet de réflexion sur la question sur le forum de travail.

Question de Michèle : la présence d'enfants est-elle possible lors de la formation d'animatrice ?

Réponse de Karine : tant le programme de la formation, qui nécessite une pratique sur soi-même qui peut s'avérer difficile et douloureuse, que l'organisation pour les formatrices rendent la présence d'enfants très peu judicieuse (hors bébés ou bambins allaités).

Réponse de Sonia : si il y a une réelle impossibilité de faire garder les enfants, nous pourrions envisager d'employer une baby-sitter.

Appel de Karine : nous aurions besoin d'une volontaire pour gérer la logistique de la prochaine cession de formation.

Virginie se propose de faire du baby-sitting pour la prochaine cession si celle-ci a lieu sur la Région Parisienne.

Décision prise d'ouvrir un post sur le forum de travail pour trouver un(e) volontaire pour l'organisation.

Question d'Isabelle : mentionne-t-on ou pas les noms des médecins d'Ukraine ?

Réponse de Sonia : non, il vaut mieux ne pas mettre les noms

Réponse de Delphine : il faut qu'on reste sur le même fonctionnement que pour les établissements français.

L'ordre du jour ayant été épuisé, l'Assemblée Générale est clôturée à 17h30